



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

4

Grand dossier
Économie d'eau potable

Avril
2025



8 - Actualités

Permis 100 % en ligne

11 - Prévention

La chasse à la sécurité!

10 - Loisirs

Beauharnois
vous anime

20 - Avis Publics

Résumé des règlements
entrés en vigueur

Rappel d'événements

1^{er} avril

Date limite de retrait des abris Tempo



Camp de jour
Beauharnois

Période d'inscription
pour le camp de jour

Résidents seulement :

Du 8 au 22 avril

Pour tous :

Du 15 au 22 avril

**Vendredi 18 et
lundi 21 avril**

Fermeture des bureaux
administratifs en raison
du congé pascal



**Samedi
10 mai**

10 h à 15 h

Grande vente
trottoir
au centre-ville



**Samedi
10 mai**

Distribution de
compost et pousses
d'arbres

Conseil municipal



Alain Dubuc
Maire
450 429-3546, poste 253
alain.dubuc@
ville.beauharnois.qc.ca



Jocelyne Rajotte
District des Îles-de-la-Paix
450 429-3546, poste 331
jocelyne.rajotte@
ville.beauharnois.qc.ca



Francis Laberge
District de la Beauce
450 429-3546, poste 332
francis.laberge@
ville.beauharnois.qc.ca



Mario Charette
District des Moissons
450 429-3546, poste 333
mario.charette@
ville.beauharnois.qc.ca



Dominique Bellemare
District Saint-Louis
450 429-3546, poste 334
dominique.bellemare@
ville.beauharnois.qc.ca



Alain Savard
District du parc Industriel
450 429-3546, poste 335
alain.savard@
ville.beauharnois.qc.ca



Manon Fortier
District de la
Pointe-du-Buisson
450 429-3546, poste 336
manon.fortier@
ville.beauharnois.qc.ca

Séances ordinaires du conseil municipal

8 avril 2025	9 sept. 2025
13 mai 2025	1 ^{er} octobre 2025
10 juin 2025	11 nov. 2025
1 ^{er} juillet 2025	9 déc. 2025
19 août 2025	

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois. La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Rédaction et révision des contenus : Service des communications et technologies de l'information

Design graphique : duval design communication

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1
450 429-3546 | ville.beauharnois.qc.ca
Suivez-nous sur :

VILLE DE
Beauharnois

Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens de Beauharnois,

Le printemps est enfin là. Après les tempêtes de neige et les mois de froid, les rayons du soleil commencent à réchauffer notre quotidien, apportant avec eux un vent de renouveau. C'est un moment que nous attendons tous avec impatience, un moment où la nature reprend vie et où, dans nos cœurs, naît un sentiment de renouveau et d'espoir. Cependant, cette année, malgré la beauté de la saison, une certaine morosité s'est installée autour de nous, alimentée par un climat politique incertain et des tensions sociales qui semblent, chaque jour, grandir.

Face à cette réalité, j'ai envie de vous inviter à transformer cette énergie négative en une force collective. Ensemble, à la hauteur de notre belle communauté, nous avons le pouvoir de renverser cette dynamique. Beauharnois a toujours été un endroit où il fait bon vivre, où l'entraide et la solidarité font partie de notre ADN. Historiquement, nous avons su nous unir pour défendre nos droits et nos valeurs, et aujourd'hui, il est temps de poursuivre ce que nos ancêtres ont commencé, de continuer à œuvrer ensemble pour un avenir plus prometteur.

Je crois profondément que c'est en agissant de manière positive et collaborative que nous pourrons faire la différence. C'est en nous serrant les coudes, en soutenant nos commerces locaux et en faisant preuve de bienveillance envers nos voisins que nous pourrons vraiment changer les choses pour le mieux.

Dans les mois à venir, notre centre-ville sera transformé par les travaux de la rue Ellice. Cela peut sembler inquiétant, mais c'est aussi une occasion en or de renforcer notre communauté. Je vous invite à soutenir les commerçants locaux qui, malgré ces défis, continuent de contribuer à la vitalité de notre centre-ville. C'est à nous tous de leur apporter notre soutien. Faisons un effort supplémentaire pour acheter chez nous, favoriser les commerces locaux, découvrir des lieux que nous n'avons pas encore explorés.

Prenez un moment, dans les prochains jours, pour visiter un commerce que vous n'avez jamais fréquenté. Vous serez surpris de la richesse de l'offre de services que nous avons ici, à Beauharnois. Chaque achat, chaque visite, chaque geste de soutien renforce notre économie locale et nourrit l'esprit de solidarité qui nous anime.

Soyons fiers de ce que nous avons, et ensemble, travaillons à faire de Beauharnois un modèle de résilience et de solidarité. Parce qu'ensemble, nous sommes plus forts.

Je compte sur vous, et je vous remercie d'avance pour l'impact que vous aurez, chaque jour, dans notre communauté.



Alain Dubuc
Maire



Mot de la conseillère

Bonjour à vous, citoyennes et citoyens,

Le temps file, et avec lui, la Ville de Beauharnois avance à grands pas. Depuis l'arrivée de l'autoroute 30, il y a 15 ans, notre ville a connu une transformation remarquable. De nouvelles constructions, le développement d'un parc industriel, l'ouverture de trois épiceries, l'émergence de nouveaux commerces, restaurants, bistros, un parc aquatique et de nombreux espaces verts enrichissent désormais notre quotidien. Cette croissance a aussi attiré de nombreux nouveaux résidents qui ont choisi de faire de Beauharnois leur foyer.

Nous nous réjouissons d'annoncer que la réfection de la rue Ellice débutera ce printemps. Votre soutien envers nos commerçants pendant cette période de travaux sera précieux.

Le parc Riverain vous invite à profiter de ses panoramas magnifiques. Venez y admirer les couchers de soleil, observer les voiliers, contempler les chutes, ou encore vous adonner au kayak, au paddleboard ou à la pêche pour vous reconnecter avec la nature. Par ailleurs, le Bois Robert et le Musée archéologique de la Pointe-du-Buisson, conviviaux, accessibles et respectueux de l'environnement, vous accueillent toute l'année.

Beauharnois bénéficie de nombreux organismes d'entraide. Bien que le changement puisse parfois déranger, notre ville progresse grâce à des employés dévoués et engagés, qui partagent la vision de notre maire et de son équipe : une ville ouverte et tournée vers l'avenir.

Pour mon quartier Industriel #1 - Les Îles-de-la-Paix

Chers résidents, je vous souhaite de merveilleux moments en famille dans le nouveau parc MacDonald. Récemment aménagé, il propose des modules de jeux, des aires de repos et une accessibilité adaptée pour les poussettes et les fauteuils roulants, dans un cadre accueillant et sécuritaire.

En matière de sécurité, n'oublions pas l'importance de la prudence dans les zones scolaires. Respecter les limites de vitesse et suivre les consignes de nos brigadiers peut sauver des vies.

À vous tous, résidents de Beauharnois, soyez fiers d'y vivre et profitez de toutes les belles activités qui s'offrent à vous.

C'est toujours un plaisir de vous représenter et de vous rencontrer.



Jocelyne Rajotte
District des Îles-de-la-Paix



L'économie d'eau potable



Ce n'est pas un secret, l'eau est une ressource précieuse. Si la Terre est recouverte à 70 % d'eau, seulement 1 % de cette eau est potable et accessible à l'être humain. En tant que municipalité, il est crucial d'adopter des comportements responsables pour préserver cette ressource vitale. L'eau potable est essentielle pour la santé publique, mais elle joue aussi un rôle fondamental dans l'agriculture, l'industrie et les loisirs.

Aujourd'hui, les enjeux liés à la gestion de l'eau se sont amplifiés avec les changements climatiques, la croissance démographique et l'urbanisation. Cette situation nous oblige à repenser notre consommation d'eau pour garantir un approvisionnement durable pour les générations futures.

Les enjeux de l'économie d'eau potable pour toutes les villes

L'approvisionnement en eau :

La gestion de l'eau potable dans nos réseaux urbains est un défi de taille. L'augmentation de la population, les périodes de sécheresse et les aléas climatiques affectent l'approvisionnement en eau. Une gestion rigoureuse est nécessaire pour répondre aux besoins des citoyens tout en protégeant les ressources naturelles.

L'impact sur l'environnement :

L'exploitation excessive des ressources en eau peut entraîner des déséquilibres écologiques. La surexploitation des nappes phréatiques et des rivières affecte la biodiversité et la qualité des milieux naturels. Moins on consomme d'eau, moins on sollicite ces ressources, et plus on protège les écosystèmes locaux.

Les coûts économiques :

Le traitement de l'eau potable représente un coût important. Réduire la consommation permet de limiter les dépenses publiques et de mieux gérer les infrastructures liées à l'eau. Moins de gaspillage signifie aussi moins de traitement et de gestion des eaux usées, ce qui diminue l'empreinte économique de l'eau.

L'adaptation aux changements climatiques :

Les périodes de sécheresse sont de plus en plus fréquentes. Chaque geste compte pour limiter la pression exercée sur les ressources disponibles.

La Ville travaille ardemment sur différents projets afin de contribuer aussi à l'effort commun et éviter le gaspillage d'eau potable.

Avec des investissements de l'ordre de 2 M\$, le **projet de chemisage d'aqueduc en 2025** permettra la réparation de plusieurs milliers de mètres de conduites d'eau potable. On estime réduire de 150 000 litres le volume d'eau gaspillé quotidiennement sur nos réseaux.

Réfection de l'aqueduc sur la rue Ellice : 1 080 mètres de conduites d'eau potable seront remplacées en 2025, ce qui représente une réduction anticipée de 110 000 litres/jour d'eau qui aurait été normalement gaspillée en fuites et bris d'aqueduc;

Remplacement de 88 branchements résidentiels dans le secteur des 27^e, 28^e et 29^e avenues : Avec ces travaux réalisés en 2024 à l'aide d'un investissement de 2 M\$, la Ville anticipe une réduction de l'ordre de 50 000 litres/jour d'eau gaspillée sur le réseau en période hivernale.

Suite à l'auscultation des réseaux et à la réparation des bris détectés dans la campagne d'auscultation de 2024, une réduction de l'ordre de 275 000 litres/jour a été notée au niveau de la production d'eau potable.

Installation de compteurs d'eau résidentiels chez des résidents volontaires, au sein des nouvelles constructions résidentielles et au sein des commerces, des industries et des institutions :

la Ville anticipe une réduction de l'ordre de 200 litres par personne, par jour au sein des bâtiments où un compteur d'eau a été installé.

Nouveau règlement 2023-14 adopté afin de limiter les périodes d'arrosage et interdire l'utilisation des poteaux d'incendie sur l'ensemble du territoire, le tout dans un effort de réduction de l'utilisation de l'eau.

Nouveau règlement 2023-18 adopté afin de mettre à jour le règlement sur les branchements privés d'eau potable qui datait de 1996.

À noter que ce nouveau règlement oblige dorénavant la surveillance des travaux de branchement par un représentant du service d'ingénierie de la Ville ainsi que l'emploi d'un technicien en contrôle des matériaux afin d'assurer une mise en œuvre adéquate des matériaux d'assise et d'enrobage des conduites de branchement. Ces mises à jour diminuent grandement la possibilité de mettre en œuvre des ouvrages non conformes et, donc, diminuent le risque de fuites au niveau des conduites de branchement d'eau potable.

Ces actions ne suffisent pas à elles seules : il est essentiel que chacun continue à adopter de bonnes habitudes au quotidien. Chaque geste compte pour garantir un avenir durable.

Trucs et astuces pour économiser l'eau au quotidien



Installer des équipements économes en eau :

Utilisez des équipements modernes comme des robinets, des douches et des toilettes à faible débit. Ces installations permettent de réduire la consommation d'eau sans sacrifier le confort.



Fermer le robinet pendant les tâches ménagères :

Lors du brossage des dents, du lavage des mains ou de la vaisselle, fermez le robinet lorsqu'il n'est pas nécessaire. Un geste simple, mais qui permet de faire des économies d'eau au quotidien.



Privilégier la douche au bain :

Une douche consomme beaucoup moins d'eau qu'un bain. Si vous devez prendre un bain, remplissez la baignoire uniquement jusqu'à un niveau nécessaire.



Collecter l'eau de pluie :

Installer un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage de votre jardin ou pour le lavage des sols est une excellente manière d'utiliser une ressource naturelle et gratuite.



Optimiser l'arrosage des plantes :

Arrosez votre jardin tôt le matin ou tard le soir pour éviter l'évaporation de l'eau. Utilisez un arrosoir plutôt qu'un tuyau pour un contrôle plus précis de la quantité d'eau utilisée.



Utiliser des lave-vaisselles et des machines à laver avec des programmes éco :

Si vous devez utiliser ces appareils, privilégiez les programmes éco qui consomment moins d'eau et d'énergie. Veillez également à ne les faire fonctionner qu'à pleine charge.



Vérifier les fuites d'eau :

Une fuite d'eau peut sembler insignifiante, mais elle peut entraîner un gaspillage important. Vérifiez régulièrement les installations de plomberie (robinets, tuyaux, toilettes) et faites réparer toute fuite rapidement. L'installation d'un compteur permet de mesurer la variabilité de consommation et facilite la détection des fuites.



**Pour plus de trucs et astuces :
pensezbleu.com/quantite-de-leau**

Pour se conformer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable adoptée par le gouvernement du Québec, la consommation résidentielle, à Beauharnois, doit passer à **184 litres d'eau** par personne par jour d'ici le 1er septembre 2025. En 2021, la moyenne s'est chiffrée à **221 l/pers./j.**

Chaque geste compte lorsqu'il s'agit de préserver une ressource aussi précieuse que l'eau potable.

Respecter la réglementation pour le remplissage des piscines : un geste pour l'environnement

L'été approche, et vous serez nombreux à préparer vos piscines pour profiter des journées ensoleillées. Cependant, il est essentiel de rappeler à tous qu'il existe des mesures et trucs simples concernant le remplissage des piscines, destinés à préserver nos ressources en eau.

Le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit entre 16 h à 20 h.

Une des pratiques à éviter absolument est de vider et remplir plusieurs fois sa piscine. Non seulement cela consomme une quantité excessive d'eau potable, mais cela met également une pression inutile sur notre système d'approvisionnement en eau, surtout en période de sécheresse. Au lieu de vidanger régulièrement, il est recommandé de traiter l'eau de la piscine. Des systèmes de filtration et de traitement existent pour maintenir une eau propre et claire tout au long de la saison.

Merci pour votre coopération !

Règlementation municipale en matière d'eau

Pour tout savoir sur les périodes d'arrosage et de remplissage de piscine autorisées, consultez nos règlements municipaux, dont le Règlement 2023-14 sur l'utilisation de l'eau potable, disponibles au ville.beauharnois.qc.ca/reglements



Subventions municipales

Dans le but d'encourager la réduction de la consommation et du gaspillage d'eau potable à domicile, la Ville propose des subventions destinées aux citoyens qui acquièrent des produits domestiques visant à économiser l'eau.

Barils récupérateurs d'eau de pluie

Dans un souci d'économie d'eau potable, la Ville offre à ses citoyens un remboursement de 25% de la facture totale (avant taxes) jusqu'à un maximum de 50 \$ annuellement pour l'achat de produits domestiques favorisant le détournement des eaux de pluie et l'économie d'eau potable.

Toilettes à faible débit et accessoires

Les toilettes à faible débit et certains accessoires sont permis dans la subvention offerte par la Ville permettant un remboursement de 50 % de la facture totale (avant taxes) jusqu'à concurrence de 100 \$ annuellement par adresse :

- Tout type de bidet ;
- Siège de toilette bidet ;
- Douchettes-bidets.

Trousse d'économie d'eau potable

Les citoyens peuvent utiliser la subvention offerte par la Ville de Beauharnois qui équivaut à 15 % du coût d'achat (avant taxes) jusqu'à un maximum de 25 \$ par adresse à vie.

Pour toutes les subventions : Une bonification de 15 % supplémentaire sur le montant de la subvention accordé sera appliqué si l'achat est effectué dans un commerce de la Ville de Beauharnois.

Pour savoir qui peut bénéficier du programme et comment présenter une demande, visitez le ville.beauharnois.qc.ca/subventions

Pesticides

Saviez-vous que seuls les biopesticides sont permis sur le territoire de la Ville de Beauharnois pour le traitement des mauvaises herbes et des insectes nuisibles, et ce à moins d'exceptions ?

Ces derniers possèdent un impact minimal sur la santé humaine, animale et environnementale, d'autant plus qu'ils affectent peu les organismes non visés et qu'ils sont facilement biodégradables. Pour les reconnaître, les affiches apposées au sol après un traitement doivent obligatoirement posséder un cercle jaune ou vert !

Conseil de biodiversité :

Afin de permettre aux espèces pollinisatrices de croître, nous vous suggérons de laisser les pissenlits et diverses fleurs naturelles sur votre terrain jusqu'à la fin du mois de mai. Ainsi, les insectes participent au développement des végétaux environnants et à la production de suc, tel que le miel.

RAPPEL ! Assurez-vous que votre entrepreneur en pesticides possède leur permis d'épandage émis par la Ville avant de signer un contrat.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la conseillère en environnement au 450 429-3546, poste 255.

Activité Mois de l'arbre et des forêts

La Ville de Beauharnois organise, au boisé de la Pointe-du-Buisson, un rallye forestier autonome dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts.

Du 1^{er} au 31 mai, parcourez le sentier à la recherche d'énigmes qui parcellent le territoire et desquelles vous permettront de peaufiner vos connaissances sur ce fabuleux écosystème qu'est l'érablière à caryers.

À mettre à vos agendas

La Ville procèdera à une distribution de compost le 10 mai, jusqu'à épuisement des stocks, entre 9h et midi dans la cour du garage municipal au 50, chemin des Hauts-Fourneaux. De plus, la Ville, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), procèdera à une distribution gratuite de pousses d'arbres. Les variétés disponibles ainsi que leurs quantités peuvent varier. Les détails seront annoncés sur Facebook.

Ces derniers seront disponibles à deux points dans la ville, soit au garage municipal et à la Pointe-du-Buisson, en conclusion du rallye forestier.

Ville amie des monarques



Beauharnois s'engage à protéger et à rétablir l'habitat du monarque grâce à des actions municipales et citoyennes d'envergure.

Certifiée *Ville amie des monarques* depuis septembre 2024, Beauharnois a déjà réalisé 6 actions sur les 13 prévues dans les prochaines années. Parmi ces dernières, notons la plantation de plantes nectarifères sur les terrains des trois CPE de la région et l'aménagement d'un jardin de démonstration pour la pollinisation des monarques au parc Riverain. Les monarques arriveront au Québec en juin, restez à l'affut des prochaines actions visant à les protéger !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour plus d'information !



Beauharnois modernise son processus de demandes pour les permis les plus fréquents

Beauharnois annonçait récemment la mise en place d'un tout nouveau service permettant aux citoyens de soumettre et de traiter certaines demandes de permis entièrement en ligne. En vigueur dès maintenant, il est possible d'effectuer ces démarches de manière simplifiée et rapide, sans avoir à se déplacer à l'hôtel de ville.

Ce changement se fera de manière graduelle. Pour commencer, certains permis plus simples sont désormais disponibles en ligne, avant une extension progressive à d'autres types de demandes à venir dans la prochaine année.

Les avantages d'un service 100 % en ligne

La modernisation apportée permet plusieurs avantages, tant du côté citoyen que pour l'administration municipale. Les demandes seront traitées plus rapidement, et les citoyens pourront suivre en temps réel l'évolution de leur dossier. Le paiement pourra être effectué en ligne de manière sécurisée et une fois approuvé, le permis sera reçu rapidement en version numérique. Ce nouveau système réduira les erreurs de traitement et offrira la possibilité d'imprimer le permis à domicile, tout en évitant les déplacements à l'hôtel de ville.



Demandes de permis touchées par ce changement

Les demandes de permis en ligne touchées par cette modification en phase 1 sont les suivantes :

- Abattage d'arbre ;
- Aménagement d'un stationnement ;
- Construction et rénovation d'un bâtiment accessoire ;
- Installation de clôture, haie ou muret ;
- Installation d'une piscine et/ou spa.

Des formulaires PDF sont toujours disponibles pour toutes autres demandes, comme ce l'était par le passé. Le site Internet de la Ville est à jour avec les changements et les étapes pour procéder sont intuitives et faciles à suivre. Un guide d'utilisation est toutefois disponible pour ceux qui voudraient s'y référer.

La Ville tient à rassurer les citoyens que l'ancienne méthode de demande de permis reste toujours disponible pour ceux qui le souhaitent.

Plus d'info : ville.beauharnois.qc.ca/permis

Avec l'arrivée du printemps, les demandes de permis à la Ville augmentent considérablement, entraînant des délais de traitement plus longs. Nous vous recommandons donc de prévoir vos projets à l'avance et de soumettre vos demandes dès que possible afin d'éviter les attentes prolongées.



Des inspections sont effectuées par nos inspecteurs par la suite pour assurer la conformité des travaux effectués. Merci de respecter leur travail et de collaborer aux ajustements à faire, au besoin.

Pas certain que votre projet nécessite un permis ?
Il est plus prudent de vérifier ! Communiquez avec nous !

450 429-3546, poste 244
occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca

En rappel

Sécurité des piscines résidentielles Plus aucun droit acquis



En raison d'un nouveau cadre normatif adopté par le gouvernement du Québec en mai 2021 qui s'applique à l'ensemble des municipalités, les propriétaires de piscines résidentielles installées avant 2010 devront, d'ici le 30 septembre 2025, rendre leurs installations conformes aux nouvelles exigences provinciales. Les piscines installées après 2010 devraient déjà être conformes.

Les piscines résidentielles représentent un risque trop important de noyade chez les jeunes enfants... le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles a donc été modifié afin d'augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles, qu'elles soient creusées, hors terre ou démontables.

Toutes les piscines devront être conformes à la réglementation actuelle à partir du 30 septembre 2025, peu importe l'année d'installation.

Pour vérifier si votre installation actuelle répond aux normes du Règlement ou pour mieux vous informer avant l'achat d'une piscine résidentielle, utilisez le formulaire d'autoévaluation qui convient au type d'installation désiré disponible sur notre site web au ville.beauharnois.qc.ca/piscines.

Une tournée est prévue cet été par les patrouilleurs pour valider la conformité de toutes les piscines résidentielles. Ne vous étonnez pas de leur visite.

Vers une ville plus accessible pour tous

La Ville a amorcé récemment une réflexion en vue de rédiger une politique et un plan d'action en matière d'accessibilité universelle.

L'accessibilité universelle vise à créer un environnement où chaque personne, peu importe ses capacités, peut profiter des mêmes opportunités et vivre des expériences de façon autonome. Cela implique d'éliminer les barrières, qu'elles soient physiques, technologiques ou sociales, afin de favoriser une participation pleine et entière à la vie quotidienne.

Un groupe de discussion a eu lieu le lundi 24 mars dernier. Merci à tous ceux qui ont participé à la conversation, par le biais du sondage mis en ligne ou via le groupe de discussion.

Suivez l'avancement de ce projet en consultant le ville.beauharnois.qc.ca/accessibilite-universelle





Prévention

La chasse à la sécurité!



Rapporte cette fiche remplie à la caserne et reçois un cahier d'activités!

i Pour les petits et les grands

Note trois étapes pour cuisiner en toute sécurité :

1. _____

2. _____

3. _____

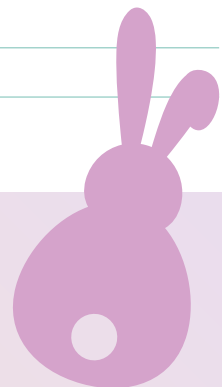
Identifie trois risques à la maison :

1. _____

2. _____

3. _____

Comment peux-tu éliminer ces risques ?



BVA BEAUHARNOIS

vous anime



Activités de Pâques à la Maison des jeunes



Samedi 19 avril, de 14 h à 16 h

Fan de chocolat? Viens créer ton coco de Pâques
à la Maison des jeunes !

i Maison des jeunes (21, rue Saint-Joseph)

GRATUIT pour les résidents
(preuve de résidence demandée)

10 \$ pour les non-résidents

8 à 12 ans

Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h

Dans le cadre du Jour de la terre
Projections du film-documentaire
« Des arbres et des arts »



Réalisé par André Desrochers

Samedi 26 avril, 14 h et 19 h

L'évènement est organisé en collaboration
avec la Pointe-du-Buisson, musée québécois
d'archéologie

i Pointe-du-buisson, Pavillon de la plaine

Plus de détails sur l'évènement au ville.beauharnois.qc.ca/evenements

Inscription sur Voilà! le lundi 7 avril, dès 9 h

DES ARBRES ET DES ARTS



Bougeons pour la Maison

3^e édition



En partenariat avec la Ville de Beauharnois, la Fondation Gisèle Faubert vous invite à bouger pour une bonne cause le 4 mai prochain!

Participez à la marche, à la course ou à une séance de balancement au centre communautaire pour soutenir la construction de la maison de soins palliatifs Gisèle-Faubert.

i fondationgiselefaubert.org



Vente trottoir



La vente trottoir est de retour!

Samedi 10 mai, de 10 h à 15 h

Une journée parfaite pour apprécier et explorer l'offre commerciale du centre-ville en plus de profiter de l'ambiance festive de la rue Ellice!

i Fermeture de la rue Ellice, entre les rues Richardson et Sainte-Catherine
GRATUIT

À la recherche d'artisans

*Vous créez des pièces uniques ?
Participez à notre marché et partagez votre talent!*

Inscrivez-vous avant le lundi 7 avril:
ville.beauharnois.qc.ca/marcheartisans



Vente de fleurs

Au profit des Scouts de Beauharnois

**Samedi 10 mai, de 10 h à 15 h et
dimanche 11 mai, de 9 h à 13 h**

i Place du marché



Beau'art'danse



Spectacle de fin d'année de l'école de danse

Samedi 10 mai, 13 h 30 et 19 h

Plongez dans un voyage captivant à travers les époques, au rythme d'une variété de styles de danse!

i Auditorium Serge Boisvert –
École secondaire Louis-Philippe Paré
(235, boul. Brisebois, Châteauguay)
Admission générale : 16 \$ (gratuit pour les 10 ans et moins) au ville.beauharnois.qc.ca/danse
dès le lundi 7 avril



Poussette Active

Les jeudis, du 22 mai
au 18 juin, à 9 h 30

Le cours en groupe Poussette Active permet de rendre l'utile à l'agréable. Profitez du grand air pour discuter entre parents tout en s'entraînant avec bébé. Des mouvements adaptés à la période post-accouchement seront enseignés par une kinésiologue spécialisée en périnatalité et en santé de la femme.



i Halte au fil de l'eau (Au coin des routes 236 et 132)
Au centre communautaire en cas de mauvais temps,
au 600, rue Ellice



Fête du Club Optimiste et la Grande journée des petits entrepreneurs

Samedi 7 juin, de 10 h à 15 h

C'est le retour de la journée estivale de fête gratuite organisée par le Club optimiste Beauharnois Maple-Grove. Jeux gonflables, fermette, maquillage, hot-dog et barbe à papa! L'occasion de venir rencontrer l'équipe d'animation du camp de jour de Beauharnois!

Nouveauté

Partenariat avec la Grande journée des petits entrepreneurs. Venez encourager les jeunes entrepreneurs âgés de 5 à 17 ans. Inscription obligatoire : petitsentrepreneurs.ca/fr/



i Aréna André-Richard (866, boul. Cadieux)
GRATUIT

Infrastructures sportives et récréatives

Aréna André-Richard

Consultez notre site web pour connaître l'horaire complet du patinage libre et du hockey libre.

i Aréna André Richard (866, boul. Cadieux)
GRATUIT pour les résidents
(preuve de résidence demandée)
5 \$ pour les non-résidents
Capacité maximale patin libre : 85 pers.
Capacité maximale hockey libre : 25 pers.



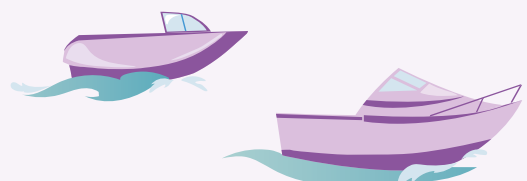
Régie Beau-Château

Pour connaître la programmation complète du Sportplex :
beauchateau.ca

Rampes de mise à l'eau

Des rampes de mise à l'eau sont à la disposition des plaisanciers. Les plaisanciers désirant utiliser ces accès doivent obligatoirement se procurer une vignette.

i Les détails sur la vente des vignettes, les emplacements des rampes et autres informations pertinentes sont disponibles au ville.beauharnois.qc.ca/rampes-de-mise-a-leau



Espaces verts

Bois Robert

Explorez plus de 10 km de sentiers accessibles en toute saison ! Profitez de la beauté de la flore et observez les nombreuses espèces d'oiseaux qui peuplent la forêt.

i Entrée via la rue du Boisé
GRATUIT
parcnatureboisrobert.com

Boisé de la Pointe-du-Buisson

Parcourez les 3,5 km de sentiers pour découvrir l'érablière à caryers, une forêt millénaire abritant un écosystème riche et fragile.

i 333, rue Émond
GRATUIT
pointedubuisson.com



Consultez la carte des parcs et espaces récréatifs ici :
ville.beauharnois.qc.ca/parcs

Parc régional de Beauharnois-Salaberry

Ouvert tous les jours à partir du 15 avril, de 7 h à 21 h

Ce vaste espace multifonctionnel constitue un terrain de jeu accessible à tous pour la pratique d'activités de plein air variées : vélo, marche, course, observation d'oiseaux, pêche, et plus encore ! Vous y retrouvez une piste cyclable pavée sur 72 km faisant partie de la Route verte, longeant les berges de l'impressionnant canal de Beauharnois et traversant les terres agricoles.

i escapadebhs.ca/parc-regional

Inauguration des parcs

Joignez-vous à la fête !

Samedi 3 mai, en avant-midi

Venez célébrer l'inauguration des parcs Wartime et MacDonald ! Une belle occasion pour les citoyens du secteur de découvrir ces espaces et de profiter d'un moment festif en communauté.

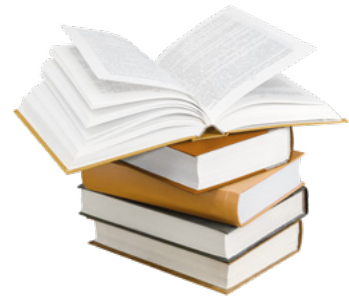
- 9 h à 10 h 30 - Parc du Wartime (rue Leduc)
- 11 h à 12 h 30 - Parc MacDonald (rue MacDonald)

Restez à l'affût pour plus d'informations !





BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS



Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi... 10 h à 20 h

Vendredi 10 h à 16 h 30

Samedi 9 h à 15 h

Heure du conte



Animée par la Halte familiale

Samedis 10 mai et 7 juin, 10 h

i Bibliothèque

Samedis 24 mai et 21 juin, 10 h

i Pointe-du-buisson

Gratuit



Saviez-vous que... ?

La bibliothèque de Beauharnois offre une multitude de services en ligne ou en personne. Découvrez-les !

Saviez-vous que... Le 1^{er} mars dernier avait lieu le lancement du nouveau service de **prêt de jeux de société**? Une belle façon de faire découvrir l'univers des jeux de société à toute la famille, et ce, gratuitement!

Saviez-vous que... Le 12 avril prochain aura lieu la **vente de revues** à la bibliothèque! Profitez-en pour enrichir votre collection à petit prix!

Club de lecture pour adulte



Le mercredi 9 avril et les lundis 26 mai
et 16 juin, 18 h 30

Venez échanger vos impressions sur des romans captivants, découvrir de nouveaux horizons littéraires et rencontrer d'autres passionnés.

i Bibliothèque

GRATUIT

Inscription sur *Voilà!*
dès maintenant



Petit Salon du livre



Organisé par les enfants du CLB Elite

Samedi 31 mai, de 9 h à midi

Ayant connu un succès fou l'année dernière, les jeunes du Club de Lecture de Beauharnois Elite sont fiers d'annoncer la tenue du deuxième « Petit Salon du livre ». Auteurs pour enfants, lancement du Biblio Club et activités en lien avec le livre sont au rendez-vous!

i Bibliothèque de Beauharnois

GRATUIT

Ateliers techno-crétifs

Mardi 6 mai,
de 18 h à 19 h 30



Créez une carte lumineuse pour la Fête des Mères avec un circuit en papier !

Samedi 7 juin,
de 13 h à 14 h 30

Apprenez à créer vos premiers jeux vidéo ! Atelier pour débutants, ludique et créatif. Rejoignez-nous !

i Mezzanine de la Bibliothèque
de la Bibliothèque
Résident : Gratuit
Non-résident : 10 \$
Âge: 9 à 13 ans
Inscription sur *Voilà!* dès le lundi 7 avril, 9 h

Atelier de confection de produits ménagers



Mercredi 16 avril, de 18 h à 19 h 30

Dans le cadre du Jour de la Terre, participez à un atelier pratique et écoresponsable : fabriquez vos produits ménagers maison !

i Mezzanine de la Bibliothèque
Résident : Gratuit | Non-résident : 10 \$
Inscription sur *Voilà!* dès le lundi 7 avril, 9 h



Conférence Miel Nature



Mardi 20 mai, de 18 h à 19 h 30

Venez découvrir l'univers fascinant du miel lors de cette conférence avec Miel Nature, producteur de la région. Apprenez tout sur sa production, ses variétés, ses bienfaits pour la santé, et son rôle essentiel dans la nature. Dégustation sur place.

i Mezzanine de la Bibliothèque
Résident : Gratuit
Non-résident : 10 \$
Inscription sur *Voilà!*
dès le lundi 7 avril, 9 h

Tricot-Biblio



Les lundis après-midi jusqu'au 2 juin, de 13 h 30 à 15 h 30

Pour les habitués du tricot, apportez vos aiguilles et vos balles de laine et venez tricoter avec les membres du Cercle de fermières de St-Clément !

i Mezzanine de la Bibliothèque
Gratuit
Sans inscription
Matériel non inclus

Spécial débutant Premier lundi du mois

Lundis 5 mai et 2 juin, de 13 h 30 à 15 h 30

Les premiers lundis de chaque mois, nous proposons une initiation au tricot ! Idéale pour les personnes qui souhaitent découvrir les bases de cet art.

i Mezzanine de la Bibliothèque
Résident : Gratuit | Non-résident : 5 \$
Inscription sur *Voilà!* dès le lundi 7 avril, 9 h



Par la
Croix-Rouge Canadienne

Formation Prêt à rester seuls!



Samedi 3 mai, de 9 h à 14 h

La formation couvre une introduction au secourisme et aux notions de sécurité essentielles pour rester seul à la maison en toute confiance. Chaque participant recevra un certificat plastifié ainsi qu'un manuel.

i Salle Normand-Lamoureux
(centre communautaire
de Beauharnois)

63,25 \$ résident

79 \$ non-résident

Âge : 9 à 12 ans

Inscription sur *Voilà!*
dès le lundi 7 avril, 9 h

Formation Gardiens avertis



**Dimanche 4 mai,
de 8 h 30 à 15 h 30**

La formation aborde la garde d'enfants, la sécurité, les responsabilités du gardien et les premiers soins (hémorragies, fractures, inconscience, allergies, etc.). Un certificat plastifié et un manuel sont remis aux participants.

i Salle Normand-Lamoureux
(centre communautaire
de Beauharnois)

69 \$ résident

86,25 \$ non-résident

Âge : 11 ans et plus

Inscription sur *Voilà!*
dès le lundi 7 avril, 9 h

Camp de jour

Beauharnois



Du 25 juin au 15 août

Camp de jour régulier

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

Service de garde

De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Période d'inscription :

Résidents seulement : 8 avril à 9 h au 22 avril à 16 h

Pour tous : 15 avril à 9 h au 22 avril à 16 h

Été complet (semaines 1 à 8) :

**Inscrivez votre enfant aux 8 semaines du camp et
bénéficiez d'un rabais de plus de 20 % ! Places limitées !**

Camp de jour régulier

Semaine 1 (25 au 27 juin) :

60\$ résident

96\$ non-résident

Semaine 2 (1^{er} au 4 juillet) :

80\$ résident

128\$ non-résident

Semaines 3 à 8 :

100\$ résident

160\$ non-résident

Service de garde

Semaine 1 :

18\$ résident

35\$ non-résident

Semaine 2 :

24\$ résident

40\$ non-résident

Semaine 3 à 8 :

30\$ résident

50\$ non-résident

Informations supplémentaires

Inscription en ligne. Veuillez à vous créer un compte *Voilà!* avant la date d'inscription. Prendre note que des délais de traitement de 72 h sont à prévoir pour la création de votre compte.

Pour plus de détails, visitez

ville.beauharnois.qc.ca/campdejour



**Consultez le guide du parent,
disponible en ligne**

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Mercredi 14 mai, 14 h

Le Club des Aînés de Beauharnois (FADOQ) convie ses membres à son Assemblée générale annuelle.

**Votre présence est importante!
Bienvenue à tous les membres.**

i Centre communautaire (600, rue Ellice, local 316)

Besoin de parler ? D'être entendu sans jugement ?



Le Dahlia de Beauharnois t'offre un espace bienveillant où tu peux trouver du soutien, du répit et des occasions de ressourcement.

Tu n'es pas seul. Viens nous rencontrer!

Nos services:

- Écoute et accompagnement par des intervenants qualifiés et passionnés
- Activités et ateliers de ressourcement, du mardi au vendredi
- Dîner sur place à 3 \$

i Le Dahlia de Beauharnois (185, rue Ellice)
450 225-0696

Campagne de financement

Cueillette de canettes et bouteilles consignées

Samedi 26 avril, dès 8 h 30

Préparez vos sacs de canettes, puisque des élèves de l'école Notre-Dame-de-la-Paix ainsi que des parents bénévoles circuleront de porte en porte, dans le secteur Melocheville, pour recueillir les canettes d'aluminium, les bouteilles de plastique (elles sont maintenant toutes consignées depuis le 1er mars!) et les bouteilles de bière.

Les dons en argent sont également les bienvenus. Si vous prévoyez être absent cette journée-là, nous aimerions que vous laissiez vos consignes vides à l'extérieur, sur le seuil de votre porte. Afin d'éviter les vols, ne les laissez pas sur le bord de la rue. L'argent de la vente des canettes ainsi que vos dons serviront aux activités étudiantes et aux activités récompenses pour les élèves de l'école Notre-Dame-de-la-Paix. Les élèves, les parents et tout le personnel de l'école tiennent à vous remercier de votre générosité lors du 5 octobre dernier. Cette cueillette a permis d'amasser un montant de plus de 6 651 \$.

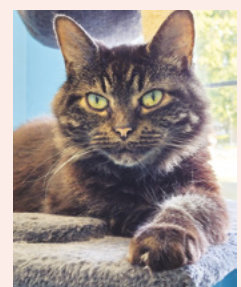
i École
Notre-Dame-de-la-Paix



Le Refuge Amiaou fête ses 10 ans!

Le Refuge Amiaou célèbre son 10^e anniversaire ce printemps, et pour l'occasion, une journée remplie de surprises vous attend en mai! Une artiste québécoise bien connue sera de la partie pour soutenir cette cause qui lui tient à cœur.

Restez à l'affût en suivant la page Facebook d'Amiaou pour tous les détails. En attendant, n'oubliez pas : faites stériliser vos animaux de compagnie et procurez-vous la médaille obligatoire, à l'hôtel de ville ou en ligne : **emili.pet**





Desjardins JEUNES AU TRAVAIL

Un emploi près de chez toi, avec un coup de pouce en plus!

Tu habites Beauharnois, St-Étienne-de-Beauharnois, St-Louis-de-Gonzague, St-Stanislas-de-Kostka ou Salaberry-de-Valleyfield et tu cherches un premier emploi pour cet été? Grâce au programme Desjardins - Jeunes au travail, le Carrefour jeunesse-emploi de Beauharnois-Salaberry t'aide à décrocher un job rémunéré, à acquérir de l'expérience et à développer tes compétences!

En plus, tu ne seras pas seul! On t'accompagne avec:

- Des ateliers pratiques pour bien te préparer
- Des activités interactives pour développer tes compétences
- Un suivi individuel pour t'aider à réussir ton expérience de travail

Pour participer, tu dois:

- Avoir entre 14 et 18 ans
- Ne pas avoir d'expérience de travail significative
- Habiter sur le territoire du CJE Beauharnois-Salaberry (Beauharnois, St-Étienne-de-Beauharnois, Salaberry-de-Valleyfield, St-Stanislas-de-Kostka, St-Louis-de-Gonzague)
- Être disponible tout l'été

Prêt à embarquer? On attend ta candidature!

i Inscris-toi par téléphone: 450 373-6767

Ce programme est rendu possible grâce à la participation des Caisses Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield, de Beauharnois et du Haut St-Laurent.

Avis Publics

Résumé des règlements entrés en vigueur

- Règlement 701-100 modifiant le Règlement de zonage 701 afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone H-228
- Règlement 701-101 modifiant le Règlement de zonage 701 afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone H-112
- Adoption du Règlement 2024-34 modifiant le Règlement 2024-12 relatif à la garde et au contrôle des animaux
- Adoption du Règlement 2025-06 sur les pesticides



Consultez les versions complètes en tout temps au ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics

Tournoi Pierre-Laniel Une 46^e édition à ne pas manquer!

Du vendredi 18 au dimanche 27 avril

Le légendaire Tournoi Pierre-Laniel est de retour pour une 46^e édition et promet encore une fois de l'action sur la glace!

Les fins de semaine du 18, 19 et 20 avril ainsi que du 25, 26 et 27 avril, les équipes masculines des divisions M15 A-B-C, M18 A-B et Junior A-B se disputeront les grands honneurs.

Venez encourager ces jeunes athlètes et vibrer au rythme du hockey dans une ambiance électrisante!

